

Agriculture comme un bien commun en devenir

Une analyse sociologique du Projet Nô-Life à Toyota (Japon)

Kenjiro MURAMATSU

Doctorant en cotutelle :

en Sciences politiques et sociales à Université de Liège (Belgique)

et en Sociologie à Université de Haute Alsace (France)

Introduction

Comment repenser l'agriculture et son fonctionnement dans une société post-industrielle en transformation ? Le critère universel du marché reste-il pertinent à lui seul ? Le dilemme de la notion de la multifonctionnalité ne consiste-t-il pas à évaluer les valeurs non marchandes de l'agriculture et de la ruralité par le critère monétaire et marchand ? Le rapport publié et déposé au gouvernement japonais par le Conseil scientifique du Japon (日本学術会議) en 2001 le confirme par lui-même « *en ce qui concerne les fonctions sociales et culturelles, une grande limite existe en termes d'évaluation quantitative, en raison de l'implication des éléments subjectifs, territoriaux et historiques*¹ ». Face à cette contradiction politico-scientifique, qu'est-ce qu'une approche sociologique peut apporter ?

Pour répondre à cette question, nous essayons dans ce texte d'établir une manière heuristique

¹ Cf. Conseil scientifique du Japon, 2001 : 8. Il s'agit d'un rapport publié à l'occasion d'une consultation ministérielle sur la multifonctionnalité de l'agriculture et de la forêt. Les quatre méthodes économiques et quantitatives sont adoptées dans ce rapport : *Replacement Cost* ; *CVM-Contingent Valuation Method* ; *Travel cost* ; *Hedonic Pricing*. Le rapport affirme la difficulté de comprendre des effets d'interaction entre les activités agricoles et humaines dans un seul registre de la rationalité économique face à la pluralité temporelle dans une circonstance particulière et personnelle : « *Si nul doute de l'importance de la multifonctionnalité (agricole et forestière) dans le domaine social tel que l'éducation et la culture, la difficulté de sa quantification est grande. Par exemple, il existe des méthodes d'évaluation avec les coûts de déplacement des personnes visitant des milieux ruraux pour le repos ou la récréation. Mais si leurs expériences de participation à des activités agricoles ou festives prennent de l'importance ou donnent une dynamique sur leur parcours de vie sur le moyen ou le long terme, il serait quasiment impossible de quantifier et de monétariser ces valeurs.* » (Ibid. : 23)

d'interpréter les activités agricoles dans la société contemporaine, en mettant en question le processus d'action publique locale à construire une nouvelle définition de l'agriculture dans un contexte post-industriel, en essayant de sortir nos champs d'études du secteur agricole conventionnel, et de les élargir vers un nouveau champs de l'agriculture en émergence et peu explorés jusqu'à récemment : celui de l'agriculture dite urbaine qui est, selon un rapport publié par un groupe de chercheurs du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)², « résurgente » depuis les années 70-80 en marge de l'agriculture rurale modernisée au cours du 20^{ème} siècle. Quant au Japon, l'agriculture située en milieu urbain représente quantitativement une importance considérable : près de 30% en termes de surface, de production et de population agricole³. Depuis les années 2000, les besoins nouveaux et urgents de promouvoir l'agriculture urbaine sont de plus en plus exprimés par l'autorité publique au Japon⁴. Dans ce cadre, nous parlerons d'un projet pour une agriculture « en reconstruction » au service d'Ikigai (sens de la vie) de la population vieillissante dans une ville industrielle japonaise.

I Proposition d'une approche sociologique

² Smit, Ratta, Nasr, 1996 : 44-47. “*Urban agriculture began a decline in the late 19th century, which accelerated after the Second World War. In the 1970s and 1980s, there was the beginning of a resurgence.*” (Ibid. : 44) Le rapport situe cette résurgence après le déclin historique de l'agriculture urbaine et la modernisation de l'agriculture rurale en Europe et en Amérique du Nord depuis la fin du 19^{ème} siècle au cours du 20^{ème} siècle. Puis, y sont inscrits divers mouvements d'après les années 70-80 : mouvement de l'agriculture durable en Italie, France et Allemagne ; « *co-housing* » incluant la production alimentaire communautaire au Danemark ; « *consumer-supported agriculture movement* » en Suisse, longue expérience de la production agricole urbaine aux Pays-Bas ; regain d'intérêt pour les jardins familiaux en Europe ; montée en nombre des « *Community gardens* (jardins communautaires ou partagés en français) » et les jardins potagers au sein des ménages depuis les années 70 aux Etats-Unis (New York, Boston, Philadelphie, Seattle, Washington DC.) ; mouvement du « *Community-supported agriculture (CSA)* » aux Etats-Unis ; agriculture privée et à petite échelle dans la Russie post-communiste et développement de l'agriculture urbaine et familiale à Moscou... Notons que ces mouvements ont en commun un potentiel pour réduire tous les types de risques induits par l'urbanisation (coûts alimentaires, énergiques et de transports, crise de l'emploi et perte du lien communautaire)

³ En 2005, en termes de surface, la terre agricole en milieu urbain représente 27% de la surface agricole totale (1 280 000ha sur 4 692 000ha) Au niveau économique, le chiffre d'affaire agricole relevant de l'agriculture située en milieu urbain représente 31% du chiffre total (environ deux mille huit cents milliards yen sur huit mille huit cents milliards yen) Dans ce chiffre, les légumes, les fruits et les fleurs représentent environ 80%. Puis, au niveau démographique, le nombre des foyers agricoles situés en milieu urbain représente 24% du nombre total (environ 680 000 sur 2 848 000) Cf. Higuchi, 2008 : 2.

⁴ Le point 2 de l'article 36 de la Loi fondamentale sur l'Alimentation, l'Agriculture et la Ruralité (食料・農業・農村基本法 第36条第2項), formule ainsi « *Concernant l'agriculture urbaine et périurbaine, l'Etat doit mettre en place les mesures nécessaires pour développer la production agricole adaptée aux besoins de la population urbaine, en s'appuyant sur la proximité avec les bassins de consommation. 国は、都市及びその周辺における農業について、消費地に近い特性を生かし、都市住民の需要に即した農業生産の振興を図るために必要な施策を講ずるものとする。* » (Cf. Higuchi, ibid : 1)

Agriculture en crise et éclatement d'intérêts et de valeurs dans la société

D'abord, si on peut parler de la crise agricole de divers angles et contextes (effondrement de l'ancien régime de l'agriculture, crises de l'agriculture modernisée : surproduction, risques écologiques et économiques augmentés, libéralisation etc.), nous voudrions souligner que la société dans laquelle l'agriculture peut remplir ses fonctions est également en crise ou au moins en train de connaître une transformation radicale. Nous pouvons caractériser cette transformation par le « référentiel du marché⁵ » qui monte en puissance en remplaçant celui de la modernisation par l'intervention étatique. Et cette globalisation par le marché fait en même temps éclater les objectifs des politiques publiques nationales et locales vis-à-vis des risques sociaux multipliés : environnement, santé, économie, sécurité sociale, solidarité, vieillissement...⁶ Le thème de la gouvernance des acteurs publics et privés prend de l'importance dans ce contexte. Dès lors, nous parlons aujourd'hui d'une redéfinition de l'agriculture comme un bien commun ou un patrimoine, en termes de multifonctionnalité. L'enjeu de la gouvernance locale est bien présent dans ce contexte, car l'agriculture n'appartient plus seulement à la filière agro-alimentaire, mais à divers domaines touchant la vie de la population (santé, loisir, paysage, environnement, identité etc.). En tenant compte de cet enjeu de la gouvernance de la politique agricole, nous posons l'hypothèse que l'agriculture se présente davantage comme un objet à reconstruire à travers l'action publique et collective, plutôt qu'un objet à « renommer » a priori. Puisque ses critères d'évaluation peuvent rester incertains, selon les acteurs censés participer à cet enjeu. Dans ce sens, nous devons d'abord dire que *le bien commun n'est qu'un mot, mais il est peut-être « en devenir »* entre divers intérêts et valeurs en présence, et constitue un nouveau thème de recherche politique et scientifique.

Nous mettrons ici en question les objectifs et valeurs de l'action publique locale autour de l'agriculture. Ce questionnement implique d'aborder le conflit de légitimité sur les formes d'action publique et collective

⁵ Muller, 2000 : 197.

⁶ Lascoumes, Le Galès, 2007 : 2.

moyennant l'agriculture, dans lesquelles la valeur marchande peut être relativisée. Dans cette action, différents types d'intérêts entrent en interaction de manière conjointe ou conflictuelle. Dans ce schéma, l'agriculture, elle-même mobilisée et mise en jeu comme enjeu, fait l'objet à la fois de régulation et de changement sociaux. Notre question de recherche se formule ainsi : l'agriculture peut-elle être reconstruite comme objet de nouvelle légitimation résultante de ce nouveau processus de sa mise en valeur, pour faire exister ainsi sa nouvelle « fonctionnalité » ?

II Cas du projet Nô-Life de la Commune de Toyota (Japon) ⁷

Objet, contexte et enjeux

L'objet de notre analyse de cas n'est pas une politique sectorielle donnée, mais la dynamique socio-politique induite par la mise en valeur de l'agriculture dans un dispositif d'action publique locale. Comme le mot de l'agriculture urbaine a été évoqué plus haut, la dimension urbaine interfère au cœur du contexte de l'étude. Ceci avec une politique sociale transversale répondant à un thème grandissant d'une société post industrielle : vieillissement de la population⁸. Puis, notre cas est caractérisé par l'importance accordée à la dimension morale et territoriale dans les termes de l'échange qui tendent à organiser la relation sociale et à apporter des solutions collectives et publiques. Le terme mis au centre de l'échange ici est « Ikigai (生きがい sens de la vie) » de la population âgée. L'enjeu de la médiation inter-niveaux et intersectorielle entraîne une situation contradictoire entre différents types de critères d'évaluation dont le sectoriel (業界的), le transversal (横断的) et le personnel (個人的).

⁷ Cf. Notre présentation de ce cas est limitée en termes de « détail » du projet lui-même. Nous renvoyons sur ce point à la synthèse et aux analyses effectuées dans Muramatsu (2007, 2009a, 2009b).

⁸ Le vieillissement démographique d'après 1945 fut spectaculaire au Japon : le taux de vieillissement (population âgée de plus de 65 ans) est passé de 7% à 20% entre 1970 et 2005. En 2008, la population âgée de plus de 75 ans a dépassé 10% de la population totale, soit 13 210 000 personnes. L'Etat estime l'augmentation du taux de vieillissement à 30% en 2020, 40% en 2050, en raison du prolongement de l'espérance de vie (82.3 en 2005, la plus élevée dans le monde) et du taux de natalité bas (1.32 en 2006).

Analyse du projet

La commune de Toyota (豊田市), une ville de taille moyenne avec environ 400 000habitants sur 918km², est située au sud-est de Nagoya dans le Département d'Aichi (au centre du Japon). D'un côté, l'essor de l'industrie automobile depuis les années 40-50 dirigée par une firme ayant donné son nom à cette commune, marque son émergence et son développement ultérieur. Mais en même temps, cette ville a conservé ses aspects ruraux dans son territoire faiblement urbanisé qui garde une vaste zone rurale et montagnarde et une surface agricole représentant 7.9% de la surface totale et la forêt en occupant 68.4% en 2005⁹. Ce caractère a été renforcé par le fait qu'en 2005, la commune de Toyota a fusionné avec 6 communes rurales et de moyennes montagnes fortement dépeuplées. Ce qui a multiplié sa surface par trois, alors que la population n'a augmenté que de 8%. Cette ville porte ainsi une double identité : tradition d'une politique sociale riche pour sa population en majorité ouvrière, et identité rurale subsistante soit dans une grande part de cette population ouvrière immigrante originaire de diverses régions rurales japonaises dont l'installation était massive dans les années 65-75, soit dans l'autre part de la population rurale « de souche ».

Le projet du Centre de la Création de « Nô-Life » (農ライフ創生センター), que nous appelons ici le Projet Nô-Life, et dont le terme « Nô-Life » est inventé par la commune de Toyota pour ce projet et signifie « vie agri-rurale = 農 *Nô* en japonais + ライフ *Life* en anglais) », fut mis en place en 2004 par le partenariat entre la commune et la coopérative agricole de Toyota (JA あいち豊田 JA Aichi Toyota), afin de faire face à l'aggravation de la crise agricole matérialisée par le manque de nouveaux producteurs et l'augmentation de friches agricoles dont la surface s'élève à près de 2000ha, soit 20% de la surface agricole totale¹⁰. Puis, en tenant compte du vieillissement futur de la population urbaine et rurale¹¹, le projet propose

⁹ Cf. Section de la politique agricole, 2007 : 8. Cette situation est le résultat de fusions successives de communes rurales environnantes ayant eu lieu d'abord dans les années 55-75, et ensuite en 2005.

¹⁰ Cf. Section de la politique agricole, 2007 : 105. Avant la grande fusion de 2005, la commune estimait environ 700ha de friches soit à peu près 10% de la surface agricole totale.

¹¹ Dans la commune de Toyota, le taux de vieillissement est de 11.1% (43 949 sur 394 467) en 2000. Bien que relativement

au public une formation agricole de deux ans et une possibilité d'entremise de terrains via la commune, pour offrir ainsi à la population locale une possibilité de mener une « vie agri-rurale = Nô-Life » après la retraite, et ainsi lutter contre la crise agricole. La commune appelle cette approche l' « agriculture de type Ikigai (生きがい型農業 Ikigai-gata nôgyô) » à petite échelle, de type polyculture et basée sur la distribution en circuit court, à la différence de l' « agriculture de type industriel (産業型農業 Sangyô-gata nôgyô) » à grande échelle, de type monoculture et basée sur la distribution intégrée au marché délocalisé¹².

Pour le démarrage du projet, la commune s'est appuyée sur une politique nationale dite « Zone spéciale de la réforme structurelle (構造改革特区 kôzôkaikaku tokku)¹³ » portant sur une déréglementation foncière de la surface minimum d'utilisation agricole de 40a à 10a. Dans ce projet, le public cible ne relève plus du monde agricole professionnel, mais davantage des cultivateurs pluriactifs retraités (ou proche de la retraite), ainsi que des citoyens non agricoles désireux de cultiver la terre. Au printemps 2006, deux ans après le lancement du projet, nous constatons que près de 4ha de terrains agricoles sont censés être loués par une vingtaine de stagiaires sur 36 stagiaires de la première année ayant suivie leur formation durant les années 2004-2006¹⁴.

Nous avons mené nos enquêtes durant les années 2005-2007. Celles-ci avaient pour but de connaître non seulement le fonctionnement général du projet, mais également les préoccupations particulières à chacun de ses acteurs tant institutionnels qu'individuels, y compris les stagiaires. Deux enquêtes de type différent ont été menées : la première par observation-participante où l'enquêteur (rédacteur) a participé à

bas par rapport au chiffre national et départemental (17.3% et 14.5%), le phénomène va s'accroître dans les 10-15 ans à venir du fait du poids démographique des « baby boomers » installés dans les années 65-75. La commune estime ainsi l'évolution du taux : 13.4% en 2005, 16.7% en 2010, 19.8% en 2014. Cf. Section Bien-être et Vieillesse, 2006 : 11-18.

¹² Cette distinction des deux types de l'agriculture reflète à la fois les caractères traditionnel et actuel de l'agriculture japonaise de l'après-guerre : dualisme entre une majorité (plus de 80%) des foyers agricoles pluriactifs dont la plupart dépendante de revenus non agricoles, et une poignée des foyers ou entreprises agricoles « professionnelles » ; développement de la vente directe tant en milieu urbain qu'en milieu rural avec de nouveaux points de vente de la coopérative agricole ou de la coopérative de consommation, avec le célèbre slogan de « Produire et consommer localement (地産地消 Chisan-chishô) ».

¹³ Une nouvelle politique nationale de déréglementation de l'économie japonaise lancée par le gouvernement Koizumi depuis 2003. La méthode est originale : ce sont diverses organisations locales (collectivités, associations, entreprises, hôpitaux et même individus) qui peuvent librement proposer à l'Etat leur programme contenant des mesures de déréglementations dans divers domaines (industries, commerces, services, agriculture, éducation, médecine etc.) Après l'approbation de chaque programme, l'Etat lui effectue des déréglementations qu'il a acceptées. Ceci sans subsidier l'organisme chargé d'exécuter le programme.

¹⁴ Selon le résultat actuellement affiché (septembre 2009) dans le site internet de la Commune de Toyota, 115 stagiaires ont terminé leur formation « porteur » et 54 stagiaires ont bénéficié de l'entremise de terrains via le Centre soit 14.7ha au total. Page officielle des formations du Centre Nô-Life : http://www.city.toyota.aichi.jp/division_n/facilities/noulifeseicenter/tanto/kensyuuannai/index.html

toutes les activités de la formation du projet de mars à septembre 2005. À cette occasion, nous avons également distribué une enquête par questionnaire à tous les stagiaires (50 réponses obtenues sur 69 stagiaires)¹⁵. Et la deuxième par entretien individuel fut effectuée en octobre 2006. 16 stagiaires inscrits pour les années 2005-2007 ont été interrogés¹⁶.

Activités du projet Nô-Life :

Nous présentons de manière brève une vue d'ensemble des activités du projet Nô-Life. Le projet développe les quatre types d'activités suivants : 1 Formations (研修事業 Kenshû jigyô) ; 2 Entremise de terrains agricoles (農地仲介 Nôchi chûkai) ; 3 Entremise d'emplois agricoles (農家仲介 Nôchi chûkai) ; 4 Recherche et développement (研究開発 Kenkyû kaihatsu)

Les formations constitue la partie centrale du projet et s'étend à deux types de programmes suivants : 1 Formation « Porteur » (担い手づくり Ninaite zukuri) ; 2 Formation « Culture maraîchère de saison 旬の野菜づくり » (Shun no yasai zukuri). Nos observation participante et analyses ont principalement porté sur le premier volet. Celui-ci, constituant le pilier des activités du Centre Nô-Life, consiste à donner un programme intensif (une ou deux jours par semaine) de formation agricole de deux ans, afin de former les cultivateurs capables de dégager un revenu à partir de leurs activités agricoles. Le repère donné par les organisateurs du projet pour ce revenu est un million de yens (environ 6666 euros) par an. Ensuite, ce programme vise à donner aux stagiaires après leur formation une qualification professionnelle et agricole qui leur permet de bénéficier du service de l'entremise de terrains agricoles à partir de 0.1ha, offert par le Centre Nô-Life. Le programme est constitué de cours théoriques pour le tronc commun et les filières spécialisées, des cours pratiques organisés par filière (maraîchage ; marâchage et riziculture ; arboriculture¹⁷) et d'un stage individuel final. Le stage individuel se réalise soit dans une

¹⁵ Le questionnaire contenait 24 points visant à saisir le profil (sexe, âge, expériences passées etc.), les motifs pour la participation à la formation, les perspectives des stagiaires pendant et après la formation etc.

¹⁶ Ces entretiens ont été effectués au moment où les stagiaires avaient passé un an et demi d'expérience de la formation, afin de saisir le changement de leurs représentations à travers la formation sur divers aspects tels que les activités agricoles, le projet Nô-Life, leur projet de vie etc.

¹⁷ Depuis l'années 2006-2007, les deux nouvelles filières ont été créées avec la création de deux nouveaux centres d'accueil

parcelle attribuée par le Centre Nô-Life (près de 170m), soit dans une parcelle privée possédée par le stagiaire. Le contrôle du résultat du stage est assuré par les responsables du Centre Nô-Life (président employé de la commune et formateurs-administrateurs employés de la coopérative ou de la commune) et certain nombre de responsables des agents du secteur agricole concerné (conseillers agricoles de la coopérative, vulgarisateurs, administrateurs, producteurs professionnels etc.).

Le second type de formation est plutôt destiné aux jardiniers de type « loisir » ou « amateur » ou « débutant » et leur donne une occasion d'avoir une expérience de jardinage une fois par mois pendant une moitié d'année¹⁸.

L'entremise de terrains agricoles est assuré par le Centre Nô-Life jouant l'intermédiaire entre la demande de chacun des stagiaires et l'offre de terrains agricoles non utilisés proposée par leur propriétaire. Le Centre Nô-Life, branche de la Section municipale de la politique agricole (農政課), a sa disposition les données cadastrales sur ces terrains, ce qui lui donne les connaissances préalables sur la situation foncière dans le territoire de la commune. Suite à un accord obtenu auprès d'un propriétaire, le stagiaire concerné conclut ensuite un contrat de fermage avec ce propriétaire qui durera en général dix ans.

L'entremise d'emplois agricoles (農家仲介 Nôchi chûkai) consiste à proposer un stage dans une exploitation agricole aux stagiaires qui le souhaitent. Ceci vise à donner une expérience professionnelle aux stagiaires en assurant en même temps une aide aux agriculteurs de la région qui manquent de main-d'œuvre en raison du vieillissement de la population agricole.

La recherche et développement (研究開発 Kenkyû kaihatsu) consiste à effectuer via la formation donnée par le projet des expérimentations de nouveaux produits agricoles au niveau de semences, d'intrants chimiques etc.

dont l'une intitulée « culture montagnarde (山間営農科 Sankan Einô-ka) » dans une zone de moyenne montagne ayant fusionné avec la Commune de Toyota en 2005, et l'autre intitulée « Produire et consommer localement (地産地消科 Chisan chishô-ka) » dans une zone agricole en plaine. Cf. Page officielle des formations du Centre Nô-Life, op.cit.

¹⁸ Actuellement (septembre 2009), à ces deux types de formation, s'ajoute un nouveau volet de formation destiné aux personnes possédant déjà un terrain agricole, en l'occurrence les membres de foyers agricoles pluriactifs, s'appelant « retour à la terre pour la valorisation des terrains agricoles (農地活用帰農コース Nôchi katsuyô kinô) ». Cette formation est moins intensive que la formation « porteur » (deux, trois jours par mois durant une année) et accueille chaque année environ 12 personnes. Cf. Page officielle des formations du Centre Nô-Life, op.cit.

Lieux de l'échange

Nous montrerons l'analyse de la dynamique socio-politique du projet selon la grille suivante : lieux de l'échange ; procédures internes de médiation ; zones d'incertitude ; présence d'un acteur tiers ; médiations entre les lieux de l'échange ; termes de l'échange ; nouvelle définition de la situation. Dans la première partie de cette grille, nous décrirons les procédures historiques de médiation s'opérant dans différents lieux de l'échange à savoir *a. autorité communale, b. sousystème de la politique communale, c. terrain de la mise en œuvre, d. vie privée des usagers*. Chacun de ces lieux implique une temporalité différente qui joue dans la dynamique induite par le dispositif du Projet Nô-Life.

a. Autorité publique et communale.

L'initiative prise par le maire réélu en 2004 était forte en mettant le projet Nô-Life au centre de la politique communale en termes de « vivre ensemble durable (持続的共生 jizokuteki kyôsei) » dans le territoire¹⁹. Selon lui, les problèmes auxquels la commune est confrontée étaient : restructuration financière, disparité urbain-rural, vieillissement. Puis, les solutions à y apporter étaient la diversification de lieux de vie de la population, et la valorisation des ressources locales comme la nature et la culture traditionnelle. Cependant, l'ambivalence dans les discours menés au sein du conseil communal était présente avec la direction industrielle qui donnait toujours priorité au développement agricole au sens sectoriel. Dans ce type de discours, le statut de l'agriculture de type Ikigai était résiduel par rapport à l'agriculture de type industriel.

Comment doit-on comprendre cette coexistence paradoxale entre une vision « citoyenne (市民的) » de l'agriculture et une vision « sectorielle (業界的) » de l'agriculture ? Cette étiquette citoyenne n'est-elle qu'une « façade » d'une « nouvelle » politique agricole communale qui cède en réalité son contenu à une logique sectorielle de l'agriculture très prégnante au Japon de l'après-guerre²⁰ ? Ou au contraire, est-elle un

¹⁹ Procès verbal du Conseil communal de Toyota, le 11 mars 2004.

²⁰ Cette logique s'appuie sur une structure corporatiste tenue par la « triade » entre les agents administratifs et techniques

signe d'une tentative « douce », de la part de la commune, de réorienter la politique agricole au profit de son territoire urbain et rural ? Puis, s'il y a une telle façade, pourquoi faut-il en avoir une ? A qui s'adresse-t-elle ? Que permet-elle de faire aux acteurs du projet qui ne se limitent pas au niveau de l'autorité communale ?

b. Subsystemes de la politique communale.

Au niveau des subsystemes²¹ de la politique communale, nous pouvons montrer une série de procédures de médiation autour de la politique agricole communale allant vers une construction de l'agriculture comme un bien commun local²².

En fait, la définition de l'agriculture de type Ikigai se base sur un plan de la politique agricole communale publié en 1996. Dans ce plan, l'agriculture est définie comme « multifonctionnelle et un bien commun de tous (多面的機能をもつ市民全体の共通財産)²³ ». Cette nouvelle définition a joué comme un cadre commun de l'interaction. Cependant, entre 1996 et 2000, il n'y a pas eu de réalisation importante en ces termes (sauf l'ouverture de jardins familiaux utilisant des terrains agricoles périurbains). Le problème agricole était traité plutôt de manière sectorielle avec la coopérative agricole, les administrateurs et vulgarisateurs départementaux (農業改良普及センター).

agricoles (Ministère, administrateurs et vulgarisateurs départementaux), l'organisation professionnelle agricole dominante (coopérative agricole) et les élus agricoles et ruraux. Cf. Wolferen, 1989 : 60-65.

²¹ La notion de subsysteme adoptée ici se réfère à Paul A. Sabatier, politologue américain, tenant de l'approche de la « coalition de cause (*advocacy coalition framework*) ». Le subsysteme désigne une série d'acteurs organisationnels ou institutionnels qui tentent d'influencer une politique publique les concernant. "A subsystem consists of actors from a variety of public and private organizations who are actively concerned with a policy problem or issue, such as agriculture, and who regularly seek to influence public policy in that domain. In most policy subsystems there will be numerous laws and policy initiatives at any given point in time." (Sabatier, 1998 : 99)

²² Nous employons ce terme dans le même sens que Lascoumes et Le Bourhis (1998) qui ont proposé une analyse des politiques procédurales de la territorialisation d'un bien commun. Ce, auquel s'est référé notre travail précédent portant sur le même projet que nous abordons ici (Muramatsu, 2009a.)

²³ Section de l'agriculture et de la forêt, 1996. Voici dans le thème fondamental du plan, l'idée se formule ainsi : « *Nous visons, du point de vue de "agir localement, penser globalement", le développement d'une agriculture contribuant au maintien et l'amélioration de l'autosuffisance alimentaire, et à la production et l'offre alimentaires, d'un côté, le développement d'une agriculture préservant les fonctions publiques et multiples telles que l'environnement, le paysage, l'éducation, la culture, le bien-être et le repos etc., de l'autre. Puis, à travers divers échanges avec les citoyens étant des aidants agricoles, nous élaborerons une perception commune selon laquelle l'agriculture et la terre agricole de la Ville de Toyota sont des biens communs qui permettent un enrichissement de la vie de l'ensemble de ses citoyens y compris les agriculteurs.* (国際的な視野で考え、地域レベルで行動する(アクトローカリー)という観点に立った食料自給の維持・向上に寄与する農業の展開、安定した食糧生産・供給という基本的機能に加え、環境・景観機能・教育・文化機能、福祉・保険休養機能などといった農業・農地が持つ多面的な公益的機能を重視した農業の展開をめざす。また、援農者たる市民との様々な交流を通じて、豊田市の農業・農地が農業者を含めた豊田市民全体の豊かな生活をさせる共通の財産であるということに対する共認識を醸成する。) »

C'est vers 2000 et autour du thème du vieillissement de la population qu'a été déclenchée une dynamique procédurale pour une valorisation non professionnaliste et non (ou moins) sectorielle de l'agriculture dans le territoire communal de Toyota. Une tentative embryonnaire fut lancée en 2000 à l'initiative de la Coopérative agricole de Toyota, avec l'« Ecole vivante de l'agriculture (生き活き農業塾 Ikiiki nôgyô juku) », un projet de formation agricole destinée aux personnes âgées des foyers agricoles pluriactifs dont notamment les femmes et les retraités salariés qui avaient eu peu d'expérience agricole au cours de leur période active malgré le fait qu'ils étaient fils d'agriculteur.

Par la suite, d'autres procédures ont été initiées par l'implication de la politique communale pour Ikigai des personnes âgées, relevant de la nouvelle politique du vieillissement en mesure d'intégrer l'éducation permanente, suite à la mise en vigueur de la Loi sur l'Assurance Dépendance (介護保険法 Kaigo hoken hô) en 2000. Les idées incarnées par le terme d'Ikigai (sens de la vie) des personnes âgées telles que le vieillissement actif et la prévention de la dépendance (介護予防 Kaigo yobô) ont été ajoutées aux référents d'action de la politique de l'agriculture de type Ikigai. Ce nouveau cadrage a entraîné une nouvelle coopération communale entre la politique agricole et l'éducation permanente, ayant abouti au lancement de la « Ferme-école des personnes âgées (高年者農場 Kônensha nôjô) » en 2002 par la Section de l'éducation permanente. Par ailleurs, la Fédération départementale des syndicats ouvriers d'Aichi (連合愛知 Rengô Aichi) la plus grande organisation de la région, qui avait déjà initié une expérience similaire depuis 1997 avec un centre horticole communal de Toyota embauchant des personnes âgées s'appelant « Maison des fleurs de Yamamuro (山室花はうす Yamamuro hana-hausu)²⁴ », a également participé à la politique agricole communale avec, en 2003, la distribution d'une enquête au sein de la population salariale sur les attentes par rapport à l'agriculture²⁵. Ceci alors que le lien de collaboration n'existait guère auparavant entre le monde ouvrier et agricole.

Nous pouvons ainsi situer l'inauguration du Centre Nô-Life en 2004 dans cette séquence d'interactions

²⁴ Créé en 1997 dans la Ville de Toyota par le Centre des Ressources humaines âgées (シルバー人材センター Silver Jinzai Center), cet établissement a pour objectif d'offrir aux personnes âgées une opportunité de travail pour Ikigai ainsi qu'un complément de revenu. En avril 2005, 35 membres y travaillent en alternance (6 personnes par jour). Les fleurs produites par ce centre sont utilisées pour l'aménagement de la ville.

²⁵ Il s'agit de la Section de la politique agricole, 2003.

qui s'est déroulée autour du cadre commun de l'agriculture de type Ikigai. Et ceci grâce à un soutien volontariste et médiateur du maire réélu en 2004 vis-à-vis de la politique agricole communale, ainsi qu'à la collaboration étroite entre celui-ci et un employé de la Section de la politique agricole, Monsieur K qui deviendra le premier président du Centre²⁶.

Cependant, nous avons pu constater que, juste avant le lancement du projet, une bifurcation de l'orientation du projet s'est opérée dans la direction du « développement agricole (農業振興 Nôgyô shinkô) » au sens sectoriel et économique. Un slogan incitatif comme « gagnons un revenu agricole annuel d'un million de yen (environ 6500 euros) avec une agriculture de type Ikigai » en est un indicateur fort. Du coup, une série d'expressions de type économique comme « gagner un bon complément de retraite avec l'agriculture », « agriculture pour payer les cigarettes (ou le sake) pour l'année (たばこ代や酒代を稼ぐ農業) », « agriculture semi-professionnelle (セミプロ農業) » sont couramment employées de manière consciente ou non lorsque les gestionnaires expliquent le projet. Les images de machines agricoles utilisées dans les dépliants du Projet Nô-Life mettent également l'accent sur le professionnalisme et le productivisme agricoles (cf. Annexe).

Deux facteurs de cette bifurcation peuvent être relevés. D'abord, le fait que la commune s'est appuyée pour le démarrage du projet sur la politique nationale de la Zone de la réforme structurelle évoquée *supra*, ayant pour objectif la relance économique, a contraint la commune à ajouter une orientation économique à l'objectif initial du projet, celui de la promotion de la santé et Ikigai des personnes âgées via les activités agricoles. Puis, elle peut également être le « prix à payer » pour la commune pour établir un partenariat avec la coopérative agricole qui loue à la commune ses locaux, équipement matériel et deux employés pour la cogestion du projet Nô-Life.

c. Terrain de la mise en œuvre

Du coup, cette orientation économique est marquante au niveau du terrain de la mise en œuvre du

²⁶ Ainsi, Monsieur K, le premier président du Centre Nô-Life et employé de la section communale de la politique agricole, qui est un de nos informateurs principaux, nouait une relation étroite de confiance et de collaboration avec ce maire.

projet : l'imposition par les gestionnaires d'un dispositif agricole spécialisé (termes, techniques, matériels professionnels). Ayant comme effet la modernité à la fois morale et technique, cette orientation rend d'abord naïve l'image que beaucoup de stagiaires portent sur l'agriculture comme vie saine, calme, liberté et loisir après la retraite, culture bio, harmonie avec la nature etc. Puis, les stagiaires ont tendance à ressentir un décalage entre la vision du projet et leurs dispositions personnelles impliquant une diversité de situations. Nous montrons ici quatre exemples : Exemple 1 : un agriculteur pluriactif en préretraite, âgé de 54 ans. Il apprend la culture maraîchère et la riziculture pour reprendre et cultiver ses terrains familiaux. Son intention est de ne pas dégrader ni abandonner ses biens familiaux et de les transmettre proprement à ses enfants, suite aux décès soudains de ses parents dans un incendie, et de sa femme d'un cancer du poumon. Il retrouve les vertus dans ses activités agricoles au sens individuel (occupation), social (transmission du patrimoine familial) et économique (gestion foncière). Exemple 2 : un salarié en semi-retraite chez l'Automobile Toyota, âgé de plus de 60 ans. Il apprend l'arboriculture pour pouvoir contribuer à la prévention de la crise agricole locale. Pour lui, les activités agricoles constituent une opportunité pour continuer ainsi à être actif et utile pour la société locale. Exemple 3 : Une mère de plusieurs enfants, âgée de 35 ans. Le jardinage (cultiver des légumes et des fruits à son initiative avec sa famille) et la vente de sa récolte au marché local, lui permettent d'équilibrer son autonomie individuelle, sa vie familiale et économique, qui comptent pour à la fois le court terme et le long terme. Exemple 4 : un homme marié, récemment mis au chômage et âgé de 40 ans. Confronté à la dépression, il trouve une vertu mentale et sociale dans la culture du riz et le maraîchage. Ses activités agricoles lui permettent de « mieux être » pour repartir chercher un emploi pour nourrir sa famille.

A partir de ce décalage en termes de perceptions et de positions, nous constatons l'existence de tensions latentes entre les gestionnaires et les stagiaires, ce qui se répercute sur la relation conflictuelle entre les gestionnaires communaux et la coopérative agricole. En effet, le premier président du Centre Nô-Life avait l'intention de favoriser divers types de motivations individuelles des stagiaires, plutôt que de les orienter et sélectionner par le seul critère du marché (productivité et rentabilité). Dans notre entretien, il a ainsi insisté

sur la présence d'intérêts primaires chez les stagiaires sur la fonction de « loisir (余暇) » de l'agriculture : « *d'abord, dit-il, dans l'agriculture, il y a une fonction de loisir comme mallet golf (putter maillet), gateball etc. Ce n'est pas tout le public qui veut cultiver la terre, pourquoi pas préférer faire le Jeu de Go (碁)? Le jardinage est surtout adapté à l'usage individuel du temps. L'idée est d'y faire participer le public intéressé et de le satisfaire. Puis, l'objectif suivant serait que ce public aille plus loin pour en constituer Ikigai* ». Par contre, le directeur de la coopérative prend une position critique vis-à-vis de la commune : « *En bref, dit-il, nous (coopérative) voulons les agriculteurs (農家) parmi eux (stagiaires). C'est bien d'avoir Ikigai, mais cela à condition de dégager un revenu agricole (農業収入). (...) C'est une des missions de la coopérative de former les agriculteurs, les successeurs(農家を作る、後継者を育てる), c'est notre rôle. (...) Nous ne voulons pas n'importe qui, mais nous voulons ceux qui continuent (les activités agricoles) vraiment, alors que la commune essaie d'accepter tout le monde. Ca, ça peut être une cause d'échec.* »

Cette divergence nette d'orientation du projet entre la commune et la coopérative agricole reste implicite. La commune veut favoriser les objectifs personnels des stagiaires et la transversalité de thèmes relevant du « territoire » comme l'équilibre urbain – rural, le vieillissement, le bien-être et l'environnement englobés par le terme énoncé par le maire « vivre ensemble durable ». Tandis que la coopérative agricole a une orientation plus sélective vis-à-vis des stagiaires : les objectifs personnels s'effacent au profit de l'objectif sectoriel de « former les producteurs agricoles (農家を育てること) » qui contribuent au développement agricole au sens industriel. Mais dans la situation du projet Nô-Life que nous avons observée, cette orientation de la coopérative tend à s'éloigner de la situation réelle : en réalité, c'est surtout des éléments de la vie quotidienne (ou privée) que les stagiaires « apportent » en participant à la formation agricole du Centre Nô-Life, qui constituent leur motif principal. D'où l'interférence d'une autre dimension temporelle dans la dynamique du projet Nô-Life : vie privée des usagers.

d. Vie privée des usagers

Dans un dispositif incitatif comme le Projet Nô-Life, qui compte largement sur les dispositions

individuelles et motivations de ses usagers, la dimension de la vie privée des usagers s'efface difficilement dans l'anonymat. Soulignons d'abord que les catégories objectives des stagiaires ne se limitent pas à la population retraitée ou proche de la retraite. Quatre catégories des stagiaires ont été identifiées parmi les stagiaires enquêté(e)s : agriculteurs pluriactifs retraités (30%), salariés retraités (35%), femmes au foyer (20%), jeunes hommes en précarité (10%). Comme nous l'avons illustré plus haut, chacun des stagiaires possède sa trajectoire et sa motivation variée (gestion du patrimoine familial, cadre de vie, contribution sociale, éducation des enfants, autonomie individuelle, vie familiale, vertu mentale, professionnel etc.) D'autant plus que ces dispositions sont diverses et aléatoires, il est difficile à saisir pour les gestionnaires, ce qui oblige à ces derniers une gestion de plus en plus « au cas par cas ».

Zones d'incertitude, présence d'un acteur tiers

Pour comprendre le rouage de l'interaction s'opérant dans chacun des lieux de l'échange, nous essayons de repérer les éléments d'incertitude²⁷ à partir du repérage de ce qui fait fonctionner le système d'action du projet Nô-Life. Cela permettra de préciser par la suite les acteurs les mieux disposés à entretenir ce fonctionnement avec un grand pouvoir de fait qui leur permet de négocier à leur profit. Ensuite, nous chercherons la présence ou non d'acteur tiers qui peut « mettre de l'huile » dans ces rouages pour éviter le blocage de l'interaction.

Dans l'autorité communale, des idées et des références à l'intérêt général sont importantes pour orienter la formulation des programmes et garantir sa légitimité. L'initiative et la volonté du maire sont déterminantes en ces termes²⁸, même s'il doit s'appuyer sur certains élus ou fonctionnaires pour avoir à sa disposition les contenus de ces éléments. Du coup, les élus locaux et les fonctionnaires représentants de chacune des directions communales ont tendance à se référer d'abord à des discours du maire pour se justifier. Puis, curieusement, c'est également le maire qui joue le rôle d'un acteur tiers, à savoir médiateur

²⁷ Nous entendons par ce terme la « zone d'incertitude » cognitive ou technique autour de laquelle la coopération conflictuelle entre acteurs doit se dérouler avec un détenteur de pouvoir de fait pour sa gestion. Cf. Crozier, Friedberg, 1977 ; Rémy, 1992.

²⁸ Au Japon, les maires sont élus par le suffrage universel direct. Ils sont dotés d'un pouvoir fort et autonome dont celui de dissoudre le conseil et un droit de veto.

qui modère la relation conflictuelle entre les élus et les fonctionnaires, par sa popularité et ses énonciations de l'intérêt général.

Dans les subsystemes de la politique communale, à la différence de l'autorité publique, les moyens conceptuels et techniques sont fortement recherchés pour produire des mesures propres à chaque section. Dans le cas de la mise en place du projet Nô-Life, les concepts et techniques agricoles stables avec une évidence relative, et les informations foncières étaient fortement recherchées par la section de la politique agricole pour élaborer le contenu de la formation agricole et le système de l'entremise de terrains agricoles disponibles. Ce qui explique la position supérieure de fait prise par la coopérative agricole dans l'organisation du projet en tant que « partenaire » de la commune, ainsi que la volonté du président de ne pas séparer le projet de la section de la politique agricole. Puis, l'échange entre les agents de différentes sections, porte souvent sur ces moyens conceptuels et techniques qui peuvent être interprétés et utilisés en fonction des intérêts de chacun²⁹. Et la relation souvent verticale et compartimentée entre les acteurs des subsystemes (sections communales, organisations privées) nécessite une médiation visant plus d'ouverture et de coopération pour mener à bien un tel projet de type transversal avec ses dimensions économique (développement agricole), sociale (maintien de liens sociaux auprès des retraités et personnes âgées) et « culturelle » (éducation permanente, loisir etc.). Cette médiation dépend largement de la présence de « personnes clé » ouvertes ou fermées pour l'échange entre ces acteurs. Dans le cas de projets pour l'agriculture de type Ikigai, le premier président du Centre Nô-Life a joué ce rôle en faisant, avec une « carte blanche » donnée par le maire, des « allers-retours » incessants entre le monde agricole professionnel et la section communale de la politique d'Ikigai.

Dans le terrain de la mise en œuvre, les éléments d'incertitude résident dans les dispositions des usagers dans lesquelles s'intègrent les facteurs objectifs (âge, sexe, profession etc.) et subjectifs (motivations, besoins etc.). Ce qui caractérise la situation d'un dispositif local et incitatif comme le projet Nô-Life. Pour les gestionnaires du site, il faut les expliciter de manière appropriée pour ajuster le fonctionnement du

²⁹ Cf. La notion du « transcodage » proposée par Lascoumes (1996) paraît pertinente pour comprendre cette dimension très flexible et fluide.

dispositif sur le terrain. Cette incertitude donne donc un pouvoir considérable de fait aux usagers individuels pour déterminer le résultat de l'action publique et collective. Ensuite, cette dimension est caractérisée par la quasi-absence d'un acteur tiers, ce qui rend peu visible l'échange entre les acteurs en présence sur le terrain (gestionnaires et stagiaires). Dans le projet Nô-Life, nous avons vu les gestionnaires tenter de concerter le plus possible les avis des stagiaires sur le déroulement du projet (ex. enquêtes par questionnaire, sessions spontanées de question-réponse appelées comme « Réunion pour l'échange d'avis (意見交換会 : Iken kôkan kai) »). Ce type d'efforts d'ajustements de la part des gestionnaires est permanent, mais limité à des modifications techniques de la formation (ex. ajout d'une filière spécialement destinée à un type spécifique de stagiaires comme les pluriactifs retraités situés entre ceux de tendance « professionnelle » ou de tendance « amateur » ou « débutant »). Ce qui ne va pas forcément modifier la vision globale du projet.

Dans la vie privée des usagers, le premier élément d'incertitude est les informations circulées sur l'objet d'action, donc l'agriculture à promouvoir au service d'ikigai de la population locale. Si, sur ce point, le pouvoir appartient aux gestionnaires « experts » techniques et administratifs qui donnent les informations au public, dans un dispositif incitatif comme le projet Nô-Life, la relation devient de plus en plus interdépendante en raison du poids des informations sur les dispositions des stagiaires pour une meilleure conduite du projet. Les informations requises deviennent alors davantage subjectives et personnelles (ex. « *Est-ce que l'épouse du stagiaire est en mesure de participer au travail agricole de son mari ?* », ce qui rend la relation entre l'action publique et son public de plus en plus participative. En conséquence, l'initiative personnelle des gestionnaires prend de l'importance au-delà des normes administratives prescrites. Enfin, autour de la vie privée des usagers, on peut difficilement trouver des tiers régulateurs bien définis, en dehors de la relation personnelle ou médiatique. Ce qui augmente l'importance de la relation de confiance entre l'autorité publique, les gestionnaires du terrain et les usagers. L'enjeu est de réduire l'incertitude résidant dans les dispositions des usagers par une meilleure relation de confiance entre ces acteurs.

Médiation entre les lieux de l'échange

L'analyse des médiations entre les lieux de l'échange consiste notamment à voir les effets de la régulation sociale s'effectuant dans chacun de ces lieux en relation avec éléments d'incertitudes, détenteurs de pouvoir de fait sur ceux-ci, et acteurs tiers en présence.

La relation entre l'autorité communale et les subsystemes s'avère très verticale et sectorielle : cette relation se réduit au rapport verbal et mensuel fourni par le chef de bureau (課長) à son directeur (部長) chargé de représenter sa direction au sein du conseil communal (市議会). Ainsi, dans le projet Nô-Life, chacun des responsables du côté de la commune et de la coopérative rapporte son bilan mensuel à son supérieur. Nous trouvons là une sorte de « rupture hiérarchique » où les directeurs sont peu informés de la réalité du terrain, ce qui empêche la prise en compte de la complexité de celle-ci au niveau de l'autorité publique. Cette rupture réduit également le poids d'objectifs transversaux du projet, au profit des critères économiques facilement objectivables. Ce qui favorise l'objectif sectoriel du développement agricole.

La relation entre l'autorité communale et les autres lieux de l'échange est également réduite à la communication officielle où le maire a pourtant pu poser un cadre commun de l'interaction, celui de la « promotion de l'agriculture de type Ikigai ».

La relation entre les subsystemes et le terrain de la mise en œuvre peut être animée par des « échanges de moyens » entre différentes sections, comme l'utilisation réciproque entre le Centre Nô-Life et l'éducation permanente. Mais au-delà, au moment de la mise en œuvre, les échanges abordent peu, les « problèmes de fond » du projet qui touchent directement ses objectifs. Pourtant, nous pouvons souligner que cette dimension de l' « échange des objectifs » pouvait être bien présente au moment de l'élaboration du projet entre le président du Centre Nô-Life et les responsables de la politique d'Ikigai.

Concernant la relation entre le terrain et les autres lieux, comme nous l'avons évoqué plus haut, très peu d'ouverture à l'extérieur faute d'implication d'acteurs tiers à côté de la relation binaire et routinière entre les

gestionnaires et les stagiaires³⁰.

Enfin, la dimension de la vie quotidienne des usagers peut constituer, un lieu décisif et générateur de ressources et d'actions pour le dispositif. Vis-à-vis de la réactivité de la vie quotidienne des individus, l'enjeu est non seulement de les intéresser et de les mobiliser, mais également de les stabiliser par (re)cadre des problèmes, régulation sociale et normalisation.

Termes de l'échange

Concernant la dynamique des termes de l'échange³¹, la relation verticale et sectorielle entre autorité communale (maire, conseil communal, directions sectorielles de la commune) et les sous-systèmes (sections communales, organisations professionnelles, syndicat ouvrier etc.), et l'absence de médiation transversale en termes d'objectifs et de valeurs entre les sous-systèmes et le terrain de la mise en œuvre, empêchent de valoriser la complexité présente sur le terrain dans les termes de l'échange.

Les efforts d'ajustement sont limités aux moyens immédiats d'action, mais non sur la modification des objectifs. Puis, l'absence d'un acteur tiers sur le terrain fait privilégier les solutions techniques et immédiates. Ce qui laisse augmenter le pouvoir « de fait » des agents du secteur agricole au détriment de l'intérêt civique relevant de la commune et des stagiaires.

Enfin, la diversité de situations présente dans la vie privée des stagiaires n'est pas prise au sérieux, ce qui augmente l'insatisfaction de la part des usagers. Ainsi, le terrain de la mise en œuvre devient un lieu complexe d'adaptation, d'ajustement et de conflits coincé entre le sectoriel, le transversal-civique et le personnel.

³⁰ Sur ce point, pourquoi ne pas évoquer l'importance du rôle potentiel d'un sociologue pour la régulation intra et inter-niveaux sur le terrain ?

³¹ L'analyse des termes de l'échange permettra d'éclairer le « pourquoi » de la régulation sociale entre les logiques objectives et intentionnelles. Ce par quoi nous entendons, des raisonnements qui se tiennent à long terme dans une relation entre les acteurs pour continuer leur coopération malgré l'existence de conflits d'intérêts immédiats et de pouvoirs. Donc, ces termes ne sont pas que des mots, en inscrivant la dimension de valeurs dans différentes temporalités entrées en jeu. Ces termes amèneront à renouveler ou non le cadre de l'interaction. Cf. Rémy, 1992.

Nouvelle définition de la situation ?

Suite à ces analyses, nous relevons finalement la difficulté de voir une nouvelle définition de la situation dans le dispositif du projet Nô-Life. L'effet de domination des termes par le sectoriel diminue la prise en compte de l'effectivité des objectifs transversaux. Par conséquent, la valeur du résultat d'action est rendue incertaine car très peu de stagiaires peuvent remplir le critère économique imposé par les agents du secteur agricole dont notamment la coopérative et les vulgarisateurs techniques qui interviennent régulièrement dans les procédures de la formation (cours théoriques et contrôle final). Du coup, malgré la place centrale accordée à l'agriculture de type Ikigai au niveau de la politique communale, en réalité, son poids est rendu résiduel par rapport à l'agriculture de type industriel. Donc, il y a peu d'influence sur la manière de voir l'agriculture elle-même. Nous pouvons là rejoindre l'hypothèse critique portée par Lascoumes et Le Galès sur un effet d'instrumentation : refoulement des « problèmes de fond » à force des jeux d'intérêts et de pouvoirs en présence portant sur l'instrument d'action publique lui-même³².

Nous constatons finalement un cercle vicieux : d'autant plus que le seul critère du marché peut se traduire plus aisément que d'autres critères dans le projet Nô-Life, ce critère peut rendre par lui-même incertaine l'évaluation du résultat d'action face à des demandes en présence plus transversales et personnelles. Dans une telle situation problématique, une mise en question de la priorité d'objectifs est-elle possible ? La transversalité de valeurs est alors au cœur de la question. Dans le cas du projet Nô-Life, le mode de concrétisation du nouveau cadre commun (agriculture de type Ikigai, vivre ensemble durable dans le territoire), ayant été énoncé par le maire-médiateur, dépend largement de l'existence ou non d'échanges de valeurs « dans » et « entre » les lieux de l'échange. Et nous proposerons que, lorsque les valeurs concrètes d'une action publique se présentent incertaines, l'effectivité de l'action à long terme dépendra d'une sorte d'apprentissage collectif régulant ces valeurs entre les acteurs en présence au-delà de l'échange des moyens et des intérêts immédiats. De ce point de vue, privilégier un seul critère du marché risque de

³² Cf. Lascoumes, Le Galès, 2007 : 16-17.

fragiliser la construction socio-politique du bien commun local. Cet apprentissage « valoriel », appelons-nous, consiste davantage à réduire la plus grande incertitude dans l'interaction pour assurer sa justification et sa légitimation, ce qui constituera un facteur décisif d'une meilleure coopération entre les acteurs. Puis, n'oublions pas que cette concrétisation d'une nouvelle valeur publique doit se faire à partir de ses instruments, actions et intérêts bien localisés, ce qui donnera *in fine* à ceux-ci des légitimités mieux adaptées à la situation réelle.

Conclusion

Notre analyse présentée ici se démarque nettement de l'approche standard sur la multifonctionnalité visant la mise en œuvre de mesures agricoles et d'évaluer leur résultat à partir d'une définition a priori de l'agriculture et de la société. En partant d'un cadrage donné à l'agriculture en ces termes (multifonctionnalité, bien commun et agriculture de type Ikigai) dans un nouveau dispositif d'action publique locale (projet Nô-Life), nous avons essayé d'observer et d'expérimenter un processus de la mise en valeur de l'agriculture « telle qu'il se fait ». Puis, nous avons mis en question les effets qu'exerce ce processus aux niveaux cognitif, de la relation sociale, normatif et pratique. Par la suite, nous avons examiné l'éventuelle possibilité (ou difficulté) du changement de la définition de l'objet d'action en jeu, celui de l'agriculture. Enfin, l'analyse du projet Nô-Life a montré dans quelle mesure la dynamique de la transaction induite par la mise en place du projet structure la possibilité (ou la difficulté) de renouveler effectivement la définition de l'agriculture face à de multiples enjeux de la société, à savoir ceux économique, social, culturel, portés par différents types d'acteurs et à plusieurs lieux de l'échange (autorité publique, sous-systèmes de la politique communale, terrain de la mise en œuvre, vie privée des usagers).

Notre analyse de l'expérience du projet Nô-Life appelle une nécessité grandissante d'être attentif aux

divers besoins explicites ou implicites de la population pour faire fonctionner effectivement l'agriculture. Car elle est non seulement en crise dans ses valeurs, mais également un objet concret lié à la vie de la population. Pour ce faire, le facteur déterminant de l'agriculture, un bien commun en devenir, est l'action et l'engagement des organisations et individus pour leur coopération en situation réelle dans leurs multiples lieux de l'échange. C'est un enjeu de gouvernance multidimensionnel : cognitif, moral, relationnel, normatif, technique et pratique.

Bibliographie

- CONSEIL SCIENTIFIQUE DU JAPON (2001), *Sur l'évaluation de la multifonctionnalité de l'agriculture et de la forêt concernant l'environnement de la planète et la vie humaine (réponse)*, Science Council of Japan.
- CROZIER, M. FRIEDBERG, Er. (1977), *L'acteur et le système*, Editions du Seuil.
- HIGUCHI, O. (2008), « Actualité et problèmes de l'agriculture urbaine : autour du rapport entre les systèmes de l'utilisation du sol et des taxes immobiliers (都市農業の現状と課題 一土地利用制度・土地税制との関連を中心に一) », ISSUE BRIEF (調査と情報), NUMBER 621(第6 2 1号), National Diet Library (国立国会図書館).
- LASCOUMES, P. (1996), « Rendre gouvernable : de la 'traduction' au 'transcodage'. L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique », dans *La gouvernabilité*, Paris, PUF.
- LASCOUMES, P., LE BOURHIS, J-P. (1998), « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures », *Politix*, Année 1998, Vol.11, n°42, pp.37-66.
- LASCOUMES, P., LE GALÈS, P. (2007), 'Introduction – Understanding Public Policy through its Instruments – From the Nature of Instruments to the Sociology of Public Policy Instrumentation', *Governance*, 20 (2007), 1-21.
- MULLER, P. (2000), « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, Année 2000, Vol.50, n°2 : 189 – 208.

- MURAMATSU, K. (2007), *Dynamique des représentations sociales de l'agriculture et de la ruralité dans un contexte territorial du vieillissement de la population : Le cas du « Projet Nô-Life » de la Ville de Toyota au Japon*, Mémoire du DEA Interuniversitaire en Développement, Environnement et Sociétés, ULG, FUSAGx, FUCaM, UCL.
- MURAMATSU, K. (2009a), « Action publique locale pour un bien commun : le cas de la politique de l' « Agriculture de type Ikigai » dans le Projet Nô-Life de la Ville de Toyota (Japon) », *Cahier du Cress*, n°10, 2009, Centre de Recherches et d'Etudes en Sciences Sociales (CRESS) : p.42-56.
- MURAMATSU, K. (2009b), « Politique de Santé des personnes âgées et jardinage. Expériences de la Ville de Toyota (Japon) », Actes du symposium, *Les jardins à but thérapeutique dans le contexte hospitalier et para-hospitalier*, Versailles (à paraître).
- REMY, J. (1992), « La vie quotidienne et les transactions sociales : perspectives micro ou macro-sociologiques », *Pour une sociologie de la transaction sociale*, textes réunis et présentés par Maurice BLANC, L'Harmattan.
- SABATIER, P. A. (1998), "The advocacy coalition framework : revisions and relevance for Europe", *Journal of European Public Policy* 5 : 1, March 1998 : p.98-130.
- SECTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE (農政課) (2007), *Deuxième plan fondamental de l'agriculture de Toyota (第二次豊田市農業基本計画 Dainiji Toyota-shi Nôgyô Kihon Keikaku)*, Commune de Toyota (豊田市 Toyota-shi), 118p.
- SECTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (農林課) (1996), *2005 Toyota Agri-bility Plan : Premier plan fondamental de l'agriculture de Toyota (第一次豊田市農業基本計画 Daiichiji Toyota-shi Nôgyô Kihon Keikaku)*, Commune de Toyota (豊田市 Toyota-shi), 21p.
- SECTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (農林課) (2003), *Enquête sur la conscience sur l'agriculture de Toyota, l'Année 2003-2004 : Rapport d'enquête (平成15年度豊田市農業に関する意識調査 : 調査報告. Heisei 15nendo Toyota-shi Nôgyô ni kansuru Ishiki-chôsa : Chôsa hôkoku-sho)*, Commune de Toyota (豊田市 Toyota-shi), 74p.

SECTION DU BIEN-ÊTRE ET DU VIEILLISSEMENT (高齢福祉課) (2006), *Troisième plan Santé et bien-être des personnes âgées de la Ville de Toyota : 2006-2008* (第3期豊田市高齢者保健福祉計画 – 介護保険事業計画: 平成18年度 – 平成20年度 Dai 3ki Toyotashi Kôreisha Hoken Hukushi Keikaku – Kaigo Hoken Jigyô Keikaku : Heisei 18 nendo – Heisei 20 nendo), Commune de Toyota (豊田市 Toyota-shi), 208p.

SMIT, J., RATTA, An., NASR, J. (1996), *Urban Agriculture: Food, Jobs and Sustainable Cities*, UNDP.

WOLFEREN, K. V. (1989), *The Enigma of Japanese Power. People and Politics in a Stateless Nation*, Macmillan, Londres.

**Annexe : couverture des dépliants du Projet Nô-Life
des années 2004-2005 (gauche) et 2005-2006 (droite)**



畑科・田畑科・果樹科(各12人)

農作物栽培技術研修「担い手づくりコース2期生」



2年間の研修で農業を学び、
10アールから新規就農。
身の丈に合った「生きがい型農業」で、
第2の人生を設計してみませんか。

**受講生
募集!**

平成17年

